

6 mars 2014

**Programme de travail 2014 du « Carrefour des métiers du développement territorial »**

**Préambule**

La Plateforme nationale des métiers du développement territorial[[1]](#footnote-1) réunit depuis 2001 des institutions, des organismes de formation et de recherche, des structures de développement local et des associations de professionnels qui mènent de nombreuses réflexions et chantiers pour accompagner les métiers du développement territorial dans leurs évolutions. Animée par l’Unadel, cette Plateforme nationale a ainsi produit de nombreux travaux qui contribuent à la structuration du champ professionnel du développement territorial dans une perspective dynamique et prospective : réalisation de fiches métiers, référentiel de compétences, guide de formations, enquêtes et études métiers, recherche-action et prospective pour éclairer les évolutions possibles des métiers du développement...

En juillet 2013, les membres de cette Plateforme nationale des métiers[[2]](#footnote-2) (dont l’Unadel et l’Irdsu) ont co-organisé avec le Collectif Ville Campagne et la Plate-Forme régionale de développement rural de Rhône-Alpes, le premier Congrès national des développeurs territoriaux qui a rassemblé à Valence plus de 450 professionnels venus de toute la France. La réalisation de cet événement et ses nombreuses pré-rencontres régionales préparatoires[[3]](#footnote-3) ont mobilisé une vingtaine de réseaux et centres de ressources du développement territorial tant urbains que ruraux. Croisée aux récents travaux de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial, cette dynamique a permis d’identifier les principaux enjeux communs à ces métiers, par ailleurs trop souvent cloisonnés. Elle a mis en exergue la capacité d’expertise des professionnels vis-à-vis de l’évolution des politiques publiques, l’importance de la développer à l’avenir, et tout l’intérêt qu’il y aurait à poursuivre, autour de chantiers concrets, la mobilisation des différentes familles de professionnels du développement, croisée à celle des acteurs de la recherche et de la formation dans une optique de co-construction, aux côtés des pouvoirs publics, de l’ingénierie territoriale de demain.

La présente note de travail a pour objectifs de mettre en lumière ces principaux enjeux, les besoins des professionnels et de proposer un premier programme d’actions national inter-associatif de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial, ou « Carrefour des métiers du développement territorial », qui vise à répondre à ces besoins dès 2014.

**I - Les enjeux qui traversent l’ingénierie du développement territorial**

Définie comme étant «*l’ensemble des moyens humains et des missions concourant à l’élaboration et à la conduite d’un projet territorial, ainsi qu’à la définition, au montage et à la mise en œuvre d’actions*» [[4]](#footnote-4),l’ingénierie du développement territorial s'organise aujourd'hui selon deux versants : l’un stratégique et l’autre opérationnel, ces deux axes apparaissent fondamentalement complémentaires et indissociables : il ne peut y avoir en effet de développement sans actions concrètes ; mais des actions sans vision politique globale risquent de déboucher sur des incohérences. Or les ressources en ingénierie présentes dans les territoires apparaissent aujourd’hui comme inégalitaires et éclatées entre structures publiques et privées, et réparties de manière hétérogène et de façon cloisonnée sur les territoires et rarement coordonnées de manière optimale. La forte réduction des services de l’Etat ces dernières années et leur re-concentration au niveau régional via la RGPP[[5]](#footnote-5) à la MAP, a privé de nombreuses petites communes et intercommunalités rurales et urbaines d’une ingénierie opérationnelle (auparavant assurée par les services de l’Etat dont les DDE et DDAF..)[[6]](#footnote-6), tandis que plus récemment l’ingénierie stratégique des territoires ruraux a été fortement fragilisée via Réforme des Collectivités territoriales et la remise en cause des Pays.

La nouvelle phase de développement que connait l’intercommunalité depuis la Réforme des collectivités territoriales (création de communes nouvelles, agrandissement de communautés de communes et de communautés d’agglomération, création de métropoles, fragilisation, puis transformation des pays en pôles d’équilibre territoriaux ruraux…) devrait renforcer les solidarités territoriales et apporter des solutions à l’organisation de l’ingénierie d’aménagement. Mais en matière d’**ingénierie de développement**, la répartition actuelle des moyens de l’action publique[[7]](#footnote-7) favorise les inégalités au profit des territoires les mieux dotés et abouti localement à de vraies difficultés pour faire face aux besoins d’ingénierie dans des domaines nouveaux mais aussi à des risques d’affaiblissement de la capacité d’animation du développement territorial au profit d’une ingénierie plus technique et à un accroissement potentiel des inégalités territoriales sur le plan de la capacité stratégique[[8]](#footnote-8).

Les tensions budgétaires et le retrait de l’État du financement de l’ingénierie conduisent enfin à un renforcement des enjeux de la coordination des ressources au sein des territoires. Si les développeurs territoriaux œuvraient déjà par le passé à l’interface entre populations et institutions, ce rôle d’interface, voire d’intermédiation, se renforce aujourd’hui entre public et privé, mais aussi entre les différents pouvoirs publics eux-mêmes pour la conduite du processus de développement d’un même territoire. Enfin, ces évolutions posent désormais la question de la reconnaissance d’une nouvelle fonction pour les professionnels, celle d’une **ingénierie de la coopération** entre différentes échelles, acteurs et champs d’action. Mais comment susciter l’envie de coopérer ? La coopération peut être un véritable outil au service du développement mais nécessite une posture et des compétences propres qui sont peut être insuffisamment enseignées.

**II - Les besoins des professionnels**

On constate aujourd’hui **une tension entre l’aspiration à «travailler sur le vivre ensemble »,** à rechercher la cohésion et l’équité sociales, et la tendance à la technicisation dans les politiques publiques de développement territorial. Les contraintes financières et réglementaires s’ajoutent aux effets de la crise structurelle du modèle de développement, de sorte que le poids de la gestion et la complexification entraînent d’une part l’avènement d’une ingénierie technique spécialisée susceptible de défavoriser les petites collectivités qui n’auraient pas les moyens de la maîtriser et plus globalement met en péril la qualité de l’intervention publique. Cette situation renvoie aussi à une tension plus ancienne entre polyvalence et spécialisation qui a pour corolaire la **remise en cause de la fonction d’animation** et met en lumière des problèmes de coordination entre des cultures professionnelles cloisonnées. De nombreux professionnels généralistes estiment ainsi que ces spécialisations se font aux dépends de leur polyvalence, entraînant non seulement une perte de transversalité dans leur métier mais aussi une difficulté à **trouver des marges de manœuvre** pour innover, pour expérimenter. De plus, l’écart entre les attentes des développeurs et les contraintes d’exercice peut aussi entraîner **un sentiment d’isolement** : le travail d’animation territoriale n’étant bien souvent ni compris ni reconnu, la légitimité professionnelle en souffre aussi bien auprès des élus qu’auprès des partenaires et des collègues. En fait, cette tendance à la remise en cause de la fonction d’animation affecte en profondeur les métiers du développement dans leur dimension sociale : celle qui consiste à créer du lien entre les différentes populations et acteurs du territoire.

Par ailleurs, si les enjeux contemporains de développement et de solidarité nécessiteraient de laisser une place plus grande aux citoyens et aux acteurs locaux organisés dans l’élaboration, la décision, la mise en œuvre et l’évaluation des stratégies de développement, le bilan généralement partagé de l’offre institutionnelle de participation s’avère assez décevant. Comme l’ont souligné Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache dans leur rapport de juillet 2013 « *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*», denombreux facteurs freinent aujourd’hui l’engagement citoyen et nécessiteraient de développer « *un empowerment à la française* ». En effet, l’offre institutionnelle de participation ignore bien souvent les principaux ressorts de l’implication citoyenne et cumulent au contraire un ensemble de « *bonnes raisons pour ne pas participer* ». De plus, le processus de développement est souvent inversé : au lieu de partir des initiatives des territoires, on part des dispositifs publics. Certes, il existe une forme d’injonction croissante « à faire participer » dans le cadre de nombreuses politiques publiques. Mais est-ce une finalité ou un moyen ? De nombreux développeurs territoriaux réfléchissent ainsi à mieux intégrer cette dimension dans leurs pratiques professionnelles. Il apparait en tous cas clairement une nécessité à innover dans ce domaine, c’est à dire d’envisager d’autres manières de **soutenir la participation citoyenne en dépassant les cadres « institutionnalisés »**, en renforçant le pouvoir d’agir des habitants plutôt qu’en leur demandant de participer selon des cadres préétablis. Cet enjeu induit un **changement de posture** des développeurs territoriaux : accepter de perdre le contrôle et de ne pas tout maîtriser, revisiter la relation aux corps intermédiaires (associations, syndicats...), faire évoluer les compétences des développeurs afin de **renouveler les modalités d’un agir collectif**, (« le faire ensemble »). Cela implique donc aussi une évolution des contenus actuels des formations initiales et continues dans cette optique.

D’autre part, si le métier s’est enrichi, il s’est aussi complexifié dans les territoires urbains comme dans les territoires ruraux. Les défis socio-économiques aigus que rencontrent les territoires, la montée en puissance des pratiques de développement durable et des stratégies de transition énergétique, le développement de l’inter-territorialité et des logiques de flux, ou encore les recompositions territoriales en cours, demandent aux développeurs territoriaux des compétences nouvelles pour mieux répondre aux enjeux sociétaux ou encore pour s’adapter aux transformations de l’action publique. Dans une période de mutations, d’incertitudes et de « procéduralisation » des procédures, **les professionnels ont de plus en plus conscience qu’ils sont des acteurs du changement** et s’interrogent progressivement sur les référentiels même du développement territorial : et si le changement se faisait en dehors de cela, dans la dynamique de l’innovation, dans la globalisation, dans le quotidien de pratiques « instituantes » qui se moquent de l’institué ?

Enfin, dans un contexte de développement des contrats de courte durée, de rajeunissement des professionnels, d’accroissement des mobilités professionnelles et de renforcement d’une forme de précarité des métiers du développement territorial, le besoin de **renforcer les différentes formes de mises en réseau** constitue un des éléments majeurs issu du Congrès national. Pour les professionnels, le réseau joue en effet un rôle clef, tant en termes de renforcement des compétences individuelles que d’appui psychologique. Sans avoir besoin de tout connaître, le développeur territorial tire aussi sa force de son réseau, qu’il apprend à activer en fonction de ses besoins. La création et le renforcement d’un réseau est un élément important pour une profession. Elle permet aux professionnels de partager les bonnes pratiques, et de remplir des fonctions de représentation qu’un centre de ressources peut relayer mais qu’il ne peut pas porter. Il offre aussi l’occasion de valoriser l’action des développeurs (et leur territoire) ; de se former collectivement, mais aussi de prendre du recul sur leurs pratiques en réinterrogeant le sens de leur action. Le réseau facilite enfin la rencontre entre pairs et permet de rompre un certain isolement géographique ou une forme de cloisonnement, mais aussi de renforcer un sentiment d’appartenance à une famille d’acteurs, à des valeurs, à des pratiques et à une histoire.

**III – Programme d’actions 2014**

Les constats et attentes exprimés par les professionnels en 2013 lors du premier Congrès national des développeurs territoriaux, des 8 pré-rencontres régionales qui avaient précédé l’événement, et de la recherche-action pilotée par la Plateforme des métiers font apparaitre des besoins de nature différente, certains portant sur des contenus à travailler, d’autres relevant de modes d’organisation à développer.

* **5 axes de travail**

Nous avons ainsi identifié 5 axes de travail prioritaires et proposons dans ce projet de les décliner selon le programme d’actions qui suit. 4 axes relèvent de champs thématiques liés aux enjeux de développement territorial et aux besoins d’évolution des pratiques des professionnels, et un axe transversal porte sur la question de la formation.

4 axes thématiques :

* Axe 1 : « Les pratiques de mutualisation et de coopération dans et entre les territoires » ;
* Axe 2 : « les pratiques de coordination et d’intermédiation des politiques publiques et des acteurs favorisant la mise en cohérence entre projet de territoire et politiques publiques » ;
* Axe 3 : « les pratiques d’animation territoriale, d’ingénierie du débat public, du développement du pouvoir d’agir des citoyens et du « faire ensemble » contribuant à développer des actions génératrices de lien et de solidarité» ;
* Axe 4 : «  les pratiques d’accompagnement du changement et de l’innovation sociale contribuant à la diffusion au sein de ces métiers des concepts et pratiques du développement durable et de l’économie solidaire, et suscitant des stratégies territoriales de transition ».

1 axe transversal :

* Axe 5 : « Contenus et pratiques de formations au développement territorial contribuant au développement des compétences professionnelles relatives aux 4 précédents axes thématiques ».
* **Objectifs et résultats attendus**
* Identifier les enjeux relevant des 5 axes de travail proposés et analyser les pratiques des professionnels ;
* Identifier les difficultés et les conditions facilitant ces pratiques et permettant de répondre à ces enjeux ;
* Identifier les pistes et des propositions pour améliorer ou faciliter ces pratiques et les conditions d’exercice des professionnels pour répondre à ces enjeux.
* Préparer le prochain congrès national des développeurs territoriaux, qui pourra avoir lieu en 2015.
* Structurer un travail inter-réseaux à l’échelle nationale, urbain et rural, afin d’accompagner les évolutions des métiers du développement territorial et les besoins des professionnels. Ce travail s’appuiera sur un élargissement et la transformation de l’actuelle Plateforme nationale des métiers du développement territorial, la réalisation de chantiers (séminaires, formations, études) et l’organisation d’un Congrès national des développeurs territoriaux tous les deux ans.
* **Les groupes de travail**

Nous proposons donc d’interroger et d’analyser les pratiques des professionnels et des acteurs de la formation sous l’angle des 5 axes de travail identifiés. Pour se faire 5 groupes de travail seront constitués au niveau national et animerons les travaux. Ils pourront se décliner en région en groupes de travail locaux si certains réseaux et partenaires souhaitent le travailler plus spécifiquement. Les groupes et travaux menés en région viendront alimenter les travaux des groupes nationaux.

Ces groupes de travail mixeront développeurs urbains et développeurs ruraux, formateurs-praticiens, enseignants-chercheurs, employeurs et représentants des pouvoirs publics. L’objectif sera d’approfondir les problématiques identifiées et de produire des analyses et des propositions en repérant des expériences et outils relevant de ces champs de travail et en étudiant les conditions de réussite et difficultés au développement de certaines pratiques et compétences (répondant à ces enjeux). Dans cette optique, les productions des chantiers menés par la Plateforme nationale des métiers du développement territoriale en 2012 et 2013 seront valorisées et serviront de supports à ces réflexions.

Chaque groupe est co-animé par un référent national et un référent régional. Le référent national est le garant de la mutualisation et de la capitalisation des travaux à l’échelle nationale, et garant de l’avancée des travaux et de la méthode. Le référent régional permet plus d’ancrage dans les réalités et problématiques des professionnels et du terrain. L’ensemble des travaux étant coordonné par l’Unadel.

Le 5ème groupe de travail transversal "formation" se nourrira des réflexions et des questionnements des 4 groupes de travail thématiques. Aussi les travaux du 5ème groupe seront articulés avec ceux des 4 autres.

* **Les acteurs et partenaires pré identifiés, susceptibles de participer au projet :**
* Les réseaux de professionnels et centres de ressources nationaux : UNADEL – Union Nationale des Acteurs et des Structures de Développement Local ; IRDSU – Inter-Réseaux des Professionnels du Développement Social Urbain ; Collectif Ville Campagne ; CIEDEL – Centre International d’Etudes pour le Développement Local ; Entreprises, Territoires et Développement ; INDL – Institut National du Développement Local, Profession Banlieue ; Question de Ville ; ADRETS- Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services ; ASP, Association 4D, Mairie-conseils, Fédération des centres sociaux, Collectif Pouvoir d’Agir…
* Les réseaux de professionnels et centres de ressources régionaux : Plate-Forme de développement rural Rhône Alpes ; AADELA, ADELIM, ARADEL – Association Rhône-Alpes des professionnels pour le Développement Economique Local ; PQA – Pays Quartier d’Aquitaine ; les réseau régionaux de l’IRDSU, Réseau rural et périurbain francilien ; Pôle de ressources Ville et développement social du Val d’Oise, Agence d’Urbanisme de Lyon ; CFCS-IDF – Coordination des Fédérations de Centres Sociaux d’Ile de France ; ARDTA – Agence Régionale du Développement des Territoires Auvergne, ARDL PACA, Carrefour des Pays Lorrains, CREAN, IDEA 35.
* Les acteurs de la recherche et de la formation : CNFPT,ADUDA, CNAM – Conservatoire National des Arts et Métiers ; Université de Grenoble Joseph Fourier / Laboratoire PACTE Territoires / IGA (Institut de géographie alpine ; Agro-ParisTech Clermont-Ferrand ; Université de Toulouse-le-Mirail (département de géographie) ; IUT Paris Descartes / Ecole de Service Social ;Université de Montpellier 3 ; Université de Paris 7 ; Université de Paris 8 ; Université d’Evry ; UMR AGIR –Agrosystèmes et agricultures, Gestion de Ressources, Innovations & Ruralités, INRA – Institut National de la Recherche Agronomique, LGCO – Laboratoire de Gouvernance et de Contrôle Organisationnel ; VetAgro Sup ; UMR Metafort ; laboratoire CERAMAC/Université Blaise Pascal ; CRCOC-UQO - Université Paris 13 ; Université Paul Sabatier ; IRTS Languedoc Roussillon ; INFA – Institut national de formation et d’application ; Université Bordeaux 3 / Chaire UNESCO ; IFAID Aquitaine / Institut de Formation et d’Appui aux Initiatives de Développement
* Les partenaires institutionnels : ACsé, Datar, CNFPT, SGCIV, CDC, collectivités régionales et départementales.
* Les associations d’élus : ADCF, ACUF, ARF, APFP, AMF, Ville et Banlieue
* **Les actions**
* 5 séminaires nationaux en régionseront réalisésdans chacun des champs thématiques (rassemblant les développeurs territoriaux dans leur diversité) avec la production de fiches expériences et de fiches méthodologiques, et la production a posteriori d’une synthèse des principaux enseignements issus de chaque séminaire.
* 1 séminaire de travail final regroupant les 5 groupes de travail, croisement des analyses et production d’une synthèse finale des principaux enseignements et pistes de travail.
* Des formations-actions expérimentales destinées aux professionnels urbains et ruraux (associant également des élus). Les travaux menés en 2014 auront pour objectifs d’élaborer les contenus et modalités de réalisation de ces formations en associant les professionnels, les chercheurs et les formateurs, pour que ces formations soient expérimentées en 2015 (certaines pourront débuter fin 2014).
* Les ressources identifiées et les productions issues des travaux viendront alimenter un site internet dédié aux métiers du développement territorial (transformation du site du Congrès).
* L’ensemble des travaux et productions viendront alimenter la préparation du second Congrès national des développeurs territoriaux qui pourra avoir lieu en 2015.
* **La méthodologie et le calendrier**

Etape 1 : Période de préfiguration du projet ayant pour objectif l’organisation des travaux et des partenariats

* Objectifs et méthode de travail proposée :
* Organisation du pilotage des travaux au niveau national : mise en place du comité de pilotage et d’un comité technique en charge du suivi du projet, définition de leurs fonctions et des acteurs parties prenantes ;
* Définition des problématiques qui seront étudiés par axe de travail ;
* Repérage des acteurs et partenaires menant ou ayant le projet de mener des travaux sur les axes proposés et pouvant faire l’objet d’une valorisation dans le cadre de nos travaux ;
* Identification les acteurs et partenaires intéressés pour s’impliquer dans les travaux (au niveau régional ou national).
* Elaboration du programme et de l’organisation générale des travaux

* Calendrier : de fin février à fin avril 2014

Etape 2 : mise en place des groupes de travail et lancement des travaux

* Objectifs et méthode de travail proposée :
* Mise en place des groupes de travail à partir du repérage des acteurs lors de l’étape 1 ;
* Définition du programme de travail de chaque groupe à partir des éléments ressources repérés et des problématiques définies en amont : définition des questions à approfondir et analyser, mobilisation des ressources repérées (expériences, acteurs…), définition de la méthode de travail et du calendrier…
* Organisation d’ateliers de travail interne à chaque groupe et articulation avec le comité de suivi technique national (garant de l’avancée et de la transversalité des travaux menés) ;
* Préparation des 5 séminaires en région à partir des travaux et réflexions de chaque groupe.
* Calendrier : mai-août 2014

Etape 3 : Production d’analyse et de réflexions sur chacun des axes de travail

* Objectifs et méthode de travail proposée :
* Organisation des 5 séminaires en région (un séminaire par axe de travail)
* Analyse des enseignements issus de chaque séminaire et enrichissement des réflexions de chaque groupe de travail ;
* Production de synthèses des enseignements issus de chaque groupe, capitalisation d’expériences et de ressources sous forme de fiches ;
* Elaboration des contenus et modalités de réalisation de formations-actions expérimentales sur les 4 axes de travail thématiques.
* Calendrier : de septembre à novembre 2014

Etape 4 : analyse et capitalisation finales de l’ensemble des travaux

* Objectifs et méthode de travail proposée :
* Capitalisation finale et diffusion de l’ensemble des travaux ;
* 1 séminaire de travail final regroupant les 5 groupes de travail, croisement des analyses et production d’une synthèse finale des principaux enseignements et pistes de travail ;
* Identification des suites à donner aux travaux dans la perspective en particulier du prochain congrès national des développeurs territoriaux qui se déroulera en 2015 : identification des travaux et des axes à valoriser dans le cadre du congrès, des travaux complémentaires à mener (approfondissement), définition des modalités d’expérimentation des formations-actions.
* Calendrier : décembre 2014
* **Le pilotage et l’organisation générale**

Transformation de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial : créée depuis 2001, cette plateforme sera le support de la coordination des travaux mais pour ce faire elle sera transformée :

* Sa composition sera élargie afin d’intégrer en particulier les nombreux partenaires régionaux (réseaux et centres de ressources) et nationaux qui se sont impliqués dans le premier Congrès national des développeurs territoriaux.
* Ses missions, son fonctionnement et sa gouvernance évolueront pour permettre l’intégration et la participation des nouveaux acteurs et partenaires associés à ces travaux et en particulier renforcer les articulations entre national et régional.
* Au regard de ces évolutions, sa dénomination sera modifiée (« Conférence permanente des métiers » ou « Carrefour des métiers »…).

Répartition des fonctions principales :

Ce projet est par essence un projet collectif, qui tire sa force de sa dynamique large et dont la qualité et la richesse des travaux dépendent de l’implication de la diversité des réseaux d’acteurs nationaux et des acteurs régionaux mobilisés dans le cadre de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial et dans le cadre du premier congrès national des développeurs territoriaux. L’organisation générale du projet doit donc d’une part viser une grande efficacité dans la conduite des réflexions, dans l’organisation des temps forts et des productions, et d’autre part, bien identifier la répartition des tâches et des fonctions en tenant compte des statuts différents des organismes mobilisés et de la complémentarité des compétences.

Dans cette optique, même si plusieurs organismes nationaux et régionaux sont parties prenantes du projet, il a été décidé que seul **l’Unadel sera l’unique porteur du projet[[9]](#footnote-9)**. A ce titre, l’Unadel jouera donc le rôle de **coordinateur général** et sera impliqué dans toutes les étapes et tâches du projet (animation, conception méthodologique, pilotage et analyse d’axes de travail, appui à l’organisation, capitalisation et diffusion…).

**Un comité technique** sera créé dans les prochaines semaines afin de d’assurer le suivi et l’évaluation du projet global. Il réunira aux côtés de l’Unadel, les deux autres associations nationales qui ont co-organisées le Congrès national des développeurs territoriaux (IRDSU et Collectif Ville Campagne), les partenaires financiers (ex : Acsé, Datar, CNFPT) et les référents

**Les référents** sont les structures nationales ou régionales qui co-pilotent chaque axe de travail. Le référent national est le garant de la mutualisation et de la capitalisation des travaux à l’échelle nationale, et garant de l’avancée des travaux et de la méthode. Le référent régional permet plus d’ancrage dans les réalités et problématiques des professionnels et du terrain.

L’Unadel n’ayant pas la possibilité de mobiliser en son sein l’ensemble des compétences nécessaires à la réalisation de tous les travaux et réflexions du projet, il est prévu de faire appel à **une assistance à maitrise d’ouvrage** **(AMO)[[10]](#footnote-10)** pour aider à la réalisation de certaines tâches.

Grille synthétique de répartition des fonctions

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Tâches principales** | **UNADEL** | **Référents**  | **A.M.O.** |
| Porteur du projet | X |  |  |
| Coordination générale | X |  | Appui |
| Animation générale  | X |  | Appui |
| Conception méthode | X |  | Appui |
| Axe 1 | X | X | Appui |
| Axe 2 | X | X | Appui |
| Axe 3 | X | X |  |
| Axe 4 | X | X |  |
| Axe 5 | X | X |  |
| Analyse Axes (groupes de travail et séminaires et formations-actions) | X | X | Appui |
| Capitalisation  | X | X | Appui |
| Diffusion (site internet, mailing…) | X | X | Appui |

**III - Budget prévisionnel 2014**

|  |  |
| --- | --- |
| **Dépenses** | **Recettes** |
| Ingénierie Unadel *(Coordination générale, animation des groupes, organisation des temps d’échanges et formations, capitalisation et gestion administrative…)*Assistance à maitrise d’ouvrage*(interventions d’experts, appuis méthodologiques, appui à la capitalisation…)*Logistique(Déplacements, repas, hébergements, locations)Capitalisation et communication : *(Site internet, outils pédagogiques, vidéos, actes, plaquettes)* | 60 000 €25 000 €20 000 €20 000 € | AcséDatarConseil régionauxAutofinancement*(dont inscriptions aux séminaires)* | 70 000 €30 000 €12 500 €12 500 € |
| **Sous total** | **125 000 €** | **Sous total** | **125 000 €** |
| *Bénévolat valorisé**Quote-part des dépenses par séminaire : Intervenants, logistique, repas* | 4 000 €8 000 € | *Bénévolat valorisé**Prise en charge directe par le CNFPT* *(2 000 €/ séminaire national en région)* | 4 000 €8 000 € |
| **TOTAL** | **137 000 €** | **TOTAL** | **137 000 €** |

*Les réseaux régionaux et centres de ressources partenaires de ces actions pourront aussi mobilisés directement des financements complémentaires auprès de leurs propres partenaires afin d’augmenter leur implication.*

1. *Elle rassemble : Acsé, ADELIM, APCA, ARADEL, Université Bordeaux 3, CIEDEL, CNAM, CNFPT, DATAR, AgroParisTech ENGREF,ETD, Laboratoire Dynamiques Rurales de l’Université de Toulouse‐le‐Mirail, IFAID Aquitaine, INDL, IRDSU, IUT Paris Descartes, SG‐CIV, UNADEL Université de Nancy 2, Université Paris 7, Université Paris 8, Laboratoire LATS (liste non exhaustive).* [↑](#footnote-ref-1)
2. *En particulier l’Unadel et l’Irdsu* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Neuf rencontres régionales ont été organisées au premier semestre 2013 et ont rassemblé 350 développeurs territoriaux.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Définition présentée par Gilles Rey-Giraud (ETD) en ouverture du Congrès national des développeurs territoriaux le 3 juillet 2013.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *Révision Générale des Politiques Publiques* [↑](#footnote-ref-5)
6. *Cf : Note d’ETD de juillet 2012 « Ingénierie territoriale : à question technique, réponse politique »* [↑](#footnote-ref-6)
7. *Notamment via la généralisation des appels à projet depuis 10 ans à tous les niveaux de l’action publique* [↑](#footnote-ref-7)
8. *C’est pourquoi le Rapport d’étape de la Commission pour la création du Commissariat à l’égalité des territoires prônait « une égalité d’accès à une ingénierie territoriale de qualité ».* [↑](#footnote-ref-8)
9. *Et à ce titre l’Unadel sera le seul destinataire des subventions nationales (en particulier de l’Acsé et de la Datar) ciblant ce projet* [↑](#footnote-ref-9)
10. L’achat de prestation se fera à partir de devis et de factures (et non de conventions). [↑](#footnote-ref-10)